8e année — Ottawa, Mardi, 26 Octobre 1886 — No. 237

ABONNEMENT

Par année.....$2.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.50

Edition Hebdomadaire.....$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.06
Une fois la semaine.....0.08
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.50

La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 26 Octobre 1886

LES PURS

A entendre les cris de paons jetés par les organes de la presse libérale, on serait tenté de croire que M. Mercier va être appelé à former un ministère dès maintenant. Heureusement que l'on connaît le jeu des libéraux et leur tactique ; ils peuvent longtemps se contenter d'un pouvoir en apparence comme ils se sont habitués à se contenter de victoires morales. Et l'on sait s'ils en ont souvent remportées !

Malgré ce qu'en dit l'*Electeur* de samedi, que 35 députés ont déclaré par écrit qu'ils n'avaient pas confiance dans le Gouvernement Ross et que trois autres devaient bientôt ajouter leurs signatures à ce document, les faits n'en sont pas moins là pour prouver que les conservateurs sont encore en majorité et que l'administration Ross est pleine de force et de vie.

En considérant bien les chiffres, maintenant que les yeux de tous sont bien désillés et que les libéraux surtout peuvent voir autrement qu'à travers un prisme qui leur laissait entrevoir la victoire, on voit que le resultat n'est plus le même mais qu'au contraire, par l'élection de Chicoutimi et Saguenay, les conservateurs ont une majorité bien plus forte que les libéraux. Le fait d'une majorité de 3000 voix dans la province pour le parti conservateur est suffisant pour convaincre même les plus endurcis.

Le parti conservateur s'est remis à l'œuvre avec plus de vigueur et de force, depuis l'échec du 14 courant et il est maintenant plus ferme et plus décidé à lutter que jamais. Les libéraux s'apercevront au jour de la bataille que leurs forces ont diminué et que le pays ne veut pas encore abandonner le régime des conservateurs sous lequel il a combattu pour subir le joug des libéraux, de ces bons *purs*, qui promettent toujours beaucoup plus qu'ils ne donnent et qui semblent se complaire si bien dans l'Opposition.

TEMPS PROSPÈRES

Le tableau de l'état des banques pour le mois de septembre est un nouvel indice à ajouter au développement extraordinaire du commerce depuis le mois de juillet dernier.

Les dépôts par le public s'élèvent à plus de $103,500,000 dont $51,300,000 sont payable à demande, ce qui constitue une augmentation d'environ $4,000,000 sur le mois de septembre 1885.

Il y a là une preuve d'une beaucoup plus grande activité dans les cercles commerciaux, dont la prospérité est démontrée davantage par le fait que les billets et dettes en souffrance ont été réduits par près d'un million et demi de dollars, pendant les douze derniers mois, bien qu'il y ait eu augmentation de $9,000,000 dans les prêts. Les prêts et escomptes aux corporations montrent une diminution de près de $2,000,000, mais cela est dû au fait que le chemin de fer du Pacifique n'emprunte plus aux banques.

D'un autre côté, les recettes du gouvernement indiquent aussi une prospérité générale dans le monde commercial.

Pendant les derniers vingt jours du présent mois, l'augmentation a été de $325,000 sur la période correspondante de l'année dernière. L'augmentation totale du revenu depuis le 1er juillet est de $1,362,000.

Si l'on ajoute à ces indices l'augmentation considérable de trafic sur les chemins de fer, à tel point que les compagnies n'ont pas assez de chars, il devient de toute évidence que le pays est entré dans une voie de grande prospérité.

NOTES COMMERCIALES

Une nouvelle compagnie vient de se former à New York dans le but de compléter le chemin au sud du lac Supérieur, lequel devra rejoindre la ligne du Grand Tronc au Sault Ste Marie.

Une maison de Londres a donné $25,000 pour aider à l'établissement d'une exposition coloniale permanente, et les colonies de l'Australie doivent, dit-on, contribuer au montant de $200,000 à ce sujet.

La grève des ouvriers des Stockyards de Chicago continue. Le prétexte de cette grève est une demande de réduire le travail à huit heures par jour, demande à laquelle les patrons ne veulent point accéder.

Cet hiver, la Cie du Richelieu doit dépenser au delà de $70,000 pour réparer la flotte du Haut-Canada ; cette flotte entière, si nous sommes bien informés, hivernera à Sorel. Peut-être une partie ira-t-elle aux Trois-Rivières.

D'après le rapport du Dr Salmon, à Washington, l'ouest Américain perdra cette année cinq à six millions de porcs par le choléra. Jusqu'ici la pleuro pneunomie paraît confinée aux environs de Chicago pour le moment mais on craint qu'elle ne s'étende.

En 1884 quelques démarches furent faites pour obtenir un traité de commerce convenable avec la Jamaïque. Ces démarches commencent à porter leurs fruits et le gouvernement de la Jamaïque a donné instruction à son agent à Londres de faire des efforts pour aplanir ces difficultés que rencontrerait la passation d'un traité avec le Canada.

Au dire de l'*American Grocer* c'est le Canada qui achète le plus de savon de toilette, c'est un beau compliment pour nos ménagères : le Canada a lui seul prend 30 pour cent de la production américaine, l'Angleterre vient en second lieu, puis la Chine, enfin les Etats de la Colombie. Ne serait-il pas convenable d'encourager chez nous cette industrie et de la protéger s'il le faut.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Vous avez remarqué sans doute une correspondance datée de Casselman publiée dans l'*Interprète* du 24 septembre dernier.

Comme je vois que les respectables personnes qui sont en cause ne veulent pas s'occuper de relever des accusations qui sont aussi grossières que fausses, je me permets de vous demander un petit espace dans votre intéressant journal pour dire quelques mots à M. le rédacteur du journal l'*Interprète* qui, non seulement a permis cet écrit mais de plus l'a endossé et approuvé et mérite par ce fait d'en être considéré comme l'auteur.

Il est bien certain que toutes les personnes qui ont lu cette infâme correspondance l'ont considérée comme malveillante et faisant plus de tort à l'accusateur qu'aux accusés.

Mais cependant, crainte que quelques uns qui liront cet écrit soient scandalisés en ne voyant aucune réponse de la part des citoyens de Casselman à ant d'injures à des personnes distinguées, il est peut-être mieux de dire quelques mots de vérité pour effacer ce tissus de mansongs.

Voyons ce que dit la correspondance :

1o "On nous écrit de Casselman.....
....."

Voilà un point douteux ; je ne connais personne à Casselman assez mal appris pour écrire de la sorte.

2o "Tout en supposant que M. le curé, le maire, le marchand, le commis, le cultivateur ne lisent pas l'*Interprète*, cela ne veut pas dire St Albert dégénère."

Au contraire cela signifie que son journal ne vaut guère la peine d'être lu puisque les hommes les plus importants ne le lisent point et ne s'en portent pas plus mal.

Il appelle son petit journal une œuvre nationale. Si la nation n'avait pas de meilleurs avocats que M. Alfred Evanturel, rédacteur de l'*Interprète*, elle serait en grand péril, car un journal est rendu bien bas lorsqu'il insulte ce qui fait la gloire d'un peuple, le prêtre, dont il n'est même pas digne de toucher les talons.

Il insulte le maire de notre canton. M. Louis Grenier, un respectable citoyen Canadien élu par une majorité des électeurs et qui sans doute n'a jamais aspiré à la place : mais les électeurs l'ont prié d'accepter cette charge et lui sans penser, ni à son temps, ni à son argent, mais considérant qu'il y avait une lutte à faire, que ses services étaient requis, il laisse ses intérêts personnels de côté, accepte le combat et sort victorieux de la lutte.

Appartient-il aujourd'hui à un écrivailleur d'essayer à le régenter, un homme qui n'a jamais su faire autre chose que de perdre ses causes ; quoi, il ose nous parler de nationalité, et il cherche par ses écrits à nous abaisser plus que nos pires ennemis.

Il veut que notre maire remette son mandat, qu'il remette donc le sien plutôt et qu'il prenne la pelle et le pic, après cela il pourra nous parler de convenance.

C'est dans la note de la rédaction que M. Evanturel nous montre d'avantage le bout de l'oreille en enseignant une nouvelle manière d'économiser en refusant les honneurs, à dire des sottises à celui qui a eu la courtoisie de le convier à une belle réunion tout en lui donnant l'occasion de faire une bonne action.

Il prétend en ayant refusé son invitation de parrain avoir épargné quelques centins.

Lorsque ses connaissances des convenances, sa science, et ses talents ne pouvaient soutenir sa précieuse personne, un confrère de l'accusé et des personnes charitables demandèrent alors de l'aide pour lui.

Si les gens avaient suivi le mode de spéculation prêché dans son journal ; je ne donne rien, c'est autant de profit pour moi ; il n'aurait peut-être pas la force aujourd'hui de crier contre ses concitoyens.

Je termine en disant à M. le Rédacteur de l'*Interprète* que je n'ai ni l'intention ni le temps de m'amuser davantage aux correspondances, mais j'aurais cru manquer à mon devoir en laissant insulter le prêtre, le maire et les autres personnes sans dire un mot en leur faveur.

UN CITOYEN.

Casselman,
9 octobre 1886.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCE

Les compagnons de classe de M Emery Richard, au collège commercial de M. Frawley, viennent de passer les résolutions de condoléances qui suivent dans une réunion présidée par M. Provost.

Résolu que : 1o Nous, élèves du collège commercial international de M. Frawley, avons appris avec un sentiment de profond regret la lamentable nouvelle de la mort subite et prématurée de notre estimable et bien aimé compagnon de classe, M. Emery Richard.

2o Que la douleur ressentie par les membres de cet institut, bien que très profonde, doit être légère comparée à celle ressentie par les parents et amis du cher défunt, et à laquelle nous nous associons.

3o Que nous leur transmettons en conséquence nos plus sincères sympathies, en les associant avec l'espérance que celui qu'ils pleurent ne les a quitté que pour un monde meilleur.

4o Que copie de ces résolutions soit présentée aux membres de la famille du défunt et aux journaux de la ville.

Signé—Alph. E. Provost, Wm. Booth, Joseph Warnock, D. Coughlin, W. Warren, J. Nolin, T. Côté, H. Dubé, A. Dubé, C. Provost, C. Deslaurier, T. Brunette, A. Trudeau, A. Chabot.

LES VINAIGRES—La Lotion Persienne remplace avantageusement les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

BULLETIN COMMERCIAL

Comme dépuratif, c'est à dire pour toutes les affections causées par l'impureté du sang, rien n'égal le remède du Dr Sey.

Attention

Le Quinium LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Huitres malpecques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Nouvelles Marchandises

La librairie J. C. Guillaume reçoit tous les jours de nouvelles marchandises pour le commerce d'automne.

Les derniers poêles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons ; grand patrons, depuis $20 à $25. Autres poêles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Dipthérie. Procurez-vous en.
J. B. C. DUNN, seul agent.

Huitres malpecques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A Roy, No 209 rue Rideau.

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie ; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Huitres malpecques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

$100 achèteront un sett de salon en crin, un sett de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Levesque

M. N. A. Savard vient de recevoir 10 Tonnes de Melasse des Iles Barbades. 10 cts. la pinte.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants ; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères : Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joncs de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui.

Le 21 août 1886.

DECES

A Ottawa, hier soir, à l'age de 22 ans, Joseph-Pierre Valiquette.

Les funérailles auront lieu demain matin. Le convoi funèbre quittera sa résidence, No 146 rue Saint-Patrice, à 9.30 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A la Pointe-Gatineau, le 25 courant, est décédée Dame Césaire Duchêne, épouse de M. Joseph Daoust, hôtelier, à l'âge de 48 ans.

Bonne épouse autant que tendre mère, la défunte sera généralement regrettée par tous ceux qui la connaissaient et qui avaient appris à l'estimer.

Nos sincères condoléances à la famille Daoust.

SOCIETE SAINT PIERRE D'OTTAWA.

Les membres de la Société sont priés de se réunir à la salle des séances demain, 27 du courant, à 9 heures du matin, porteurs de leur insigne, pour assister à l'inhumation de leur confrère M. Joseph-Pierre Valiquette, décédé hier. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, No 146, rue St Patrice, à 9.45 heures précises.

Les membres de la société sont avertis par les présentes que la contribution de décès est dès maintenant exigible et devra être payée d'ici au 6 décembre prochain.

Par ordre,
CHS. BERGARD,
Secrétaire.

Ottawa, 26 octobre 1886.

Gare les Amorces

Parce que des pieges en sont tout pres

Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, patronnent ces magasins, où elles paient des prix exhorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve : c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et *implorer*, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable ? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement : d'un côté craignant ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix ; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats, Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a

QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Vaisselle, Verrerie, Ferblanterie, Batterie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-a-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHE !

Coupons à moitié prix.

Habillements d'enfants moitié prix.

Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.

Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.

Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant.

Un seul prix.

BRYSON GRAHAM & Cie.
et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

Intitutrices demandées,

ON DEMANDE pour la municipalité scolaire de Wright et Nortfield, deux maitresse d'école, munies de diplôme de première classe élémentaire pour l'anglais et le français.

Pour informations, s'adresser à M. Ernest Mercier secrétaire-trésorier, Gracefield, P. Q.

4 oct. 1886.

A. J. A. ROBILLARD
MEDECIN VETERINAIRE
46 RUE YORK
Seul Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Maison de Modes Parisienne

MODES
POUR TOUS LES GOUTS,
Conditions : Argent comptant.

Mlle A. McDonald
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Marchandises Sèches
Payables à la Semaine.

Walker Bros & Cie.
165 RUE SPARKS.

Allez visiter leur STOCK de couvertes, couvre-pieds, tapis, prelart, Etc., Etc.

Les effets sont livrés immédiatement.

Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa.

Ottawa, 14 Oct. 1886—1a.

SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions sont demandées par la Société St Joseph de Hull, pour la construction d'un édifice en pierre de 33 x 60 sur la rue Slide, Hull. Les plans, devis, spécifications et conditions de paiement seront déposés chez M. le notaire Tétreau depuis mardi prochain au soir, jusqu'à samedi, 30 courant, où tous les intéressés pourront les visiter.

A. BEDARD,
Président

Hull, 12 Oct. 1886.

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention ! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de $6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Etoile, Departement de l'Intérieur.

Ottawa 28 Sept 1886—1m

COMMERCE CONTINUÉ.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en

TABACS, CIGARES, PIPES,

et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meilleures marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX,
OTTAWA.
Napoléon Lalonde.

Ottawa, 2 Oct. 1886—1m.

L'EAU Minérale St-LEON

Devient au Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important

Pictou, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Ecr.,
Agent Général pour l'Eau St-Léon,
Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur,

Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches ; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre, etc.,
P. L. LEMAISTRE,
Capitaine du vapeur *Beaver*.

J. B. C. DUNN,
Seul Agent dans Ottawa,
198 et 200 Rue Dalhousie.

24 sept. 1886.